



Le Survol

Journal municipal

Volume 18, no 5, Septembre, Octobre 2016





ÉQUIPE DU SURVOL

Municipalité de Ste-Edwidge.....819-849-7740

Stéphanie Cotnoir, rédactrice.....819-849-7282

Lise Ladouceur Fauteux.....819-849-4987

Nicole Pinsonneault.....819-849-6686

Impression Larochelle.....819-849-7475

COMMENT SOUMETTRE

VOS ARTICLES?

Pour nous faire parvenir vos photos, textes ou idées,
vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:

cotnoir.stephanie@gmail.com

ou au

819-849-7282

Dépôt légal: Bibliothèque et archives Canada

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS

Ambulance-Police-Pompier	911
Info-santé.....	811
Centre hospitalier Coaticook.....	819 849-4876
CHUS (Sherbrooke-Fleurimont)	819 346-1110
Centre Anti-Poison.....	1 800 463-5060
Urgence détresse.....	819 563-2572 (jour)
.....	819 823-9006 (soir)
Maison Jeune Est (Hébergement -18ans).....	819 821-1999
L'Auberge du Coeur Source Soleil (18-35ans).....	819 563-1131
JEVI (Prévention du suicide)	819 564-1354
Aide juridique jeunesse (24/24)	819 563-4721
Tel Jeunes.....	1 800 263-2266
Ligne Info Drogues.....	1 800 265-2626
CALACS (Aide aux victimes d'agression sexuelle)	819 563-9999
Carrefour Jeunesse Emploi Coaticook	819 849-0440
Ligne Gai-Écoute	1 888 505-1010

Ste-Edwidge

Le Survol

Bulletin Municipal

Date de tombée de
votre prochain journal
municipal:

10 octobre

TABLE DES MATIÈRES

Informations municipales	3
Travailler en sécurité près d'un pipeline	4
Aide au fonctionnement	6
Nouveau règlement pour système d'alarmes	8
Notre sentier pédestre	10
Sécurité civile	14
Notre Croque-livres	16
Alarmes incendie non-fondées	18
Communautaire	21
Cercle de fermières	21
Les fêtes patrimoniales de l'Acadie	22
Équipe d'animation communautaire	24
Des nouvelles de l'accommodations	30
En savoir un peu plus	31



Calendrier des assemblées du Conseil pour 2016, à chaque 1er lundi du mois (sauf en septembre):

3 Octobre

7 Novembre

5 Décembre



Les assemblées du Conseil ont lieu à 19 h

Nouvel horaire du bureau : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Conseil municipal

Maire: M. Bernard Marion

Siège no 1 : Mme Émilie Groleau

Siège no 4 : M. Yvon Desrosiers

Siège no 2 : M. Jacques Ménard

Siège no 5 : M. Ronald Bergeron

Siège no 3 : Mme Nicole Pinsonneault

Siège no 6 : M. Gary Caldwell

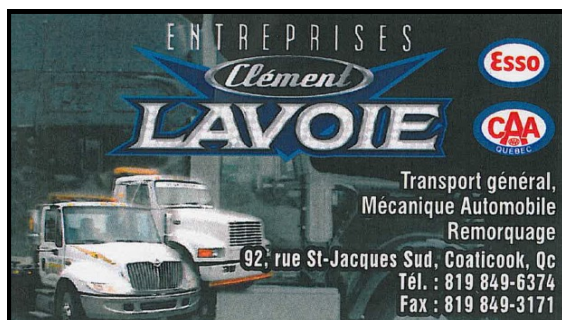
Directeur général et secrétaire-trésorier : M. Réjean Fauteux

Adjointe administrative : Mme Brigitte Desruisseaux

Inspecteur en voirie : M. David Roy

Inspecteur en traitement des eaux : M. André Paquin

Inspecteur en bâtiment et environnement par intérim: M. Nicolas Plourde



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

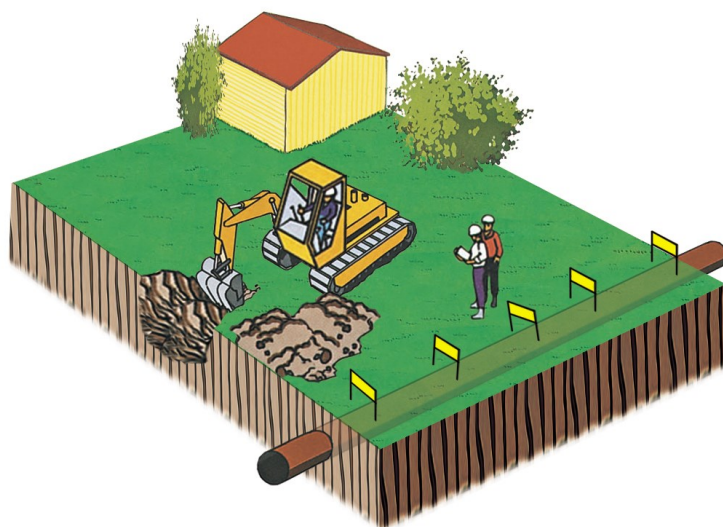
819 849-4100
danielparent@videotron.ca



POUR TRAVAILLER EN SÉCURITÉ PRÈS D'UN PIPELINE, IL FAUT PLANIFIER VOS TRAVAUX

Les pipelines souterrains transportent à haute pression du gaz naturel, du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés. Ils traversent le territoire de votre municipalité et peuvent se trouver sur votre terrain. Si tel est le cas, votre terrain est grevé d'une servitude et l'emprise de celle-ci correspond à une bande de terrain où passent un ou plusieurs pipelines.

Les pipelines sont le moyen le plus sécuritaire pour transporter des hydrocarbures. Toutefois, l'exécution de travaux à proximité de ces installations, sans l'autorisation préalable de l'entreprise pipelinière et sans la présence de ses représentants, risque de les endommager et de compromettre votre sécurité et celle des travailleurs.



TRAVAILLER EN COLLABORATION

Si vous prévoyez faire des travaux près d'un pipeline, il est simple de prévenir les risques d'incident en suivant les étapes suivantes :

1. Obtenir du propriétaire du pipeline une autorisation ainsi que les directives à suivre dès la planification de vos travaux. Gazoduc TQM : 1 800 263-2207 ou quebec_crossings@transcanada.com
2. Faire une demande de localisation des infrastructures souterraines à Info-Excavation, au minimum trois jours ouvrables avant le début de vos travaux. www.info-ex.com ou 1 800 663-9228
3. Communiquer avec la compagnie pipelinière qui a autorisé vos travaux, trois jours ouvrables avant le début de ceux-ci.





Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.



175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

☎ 819 347-2598
☎ 819 347-3583
www.mcbibeau.liberal.ca



SI VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE LES TRAVAUX SUIVANTS, CONTACTER LA COMPAGNIE DE PIPELINE

Clôture, cabanon, piscine, aménagement paysager, garage, agrandissement, nouvelle construction, nettoyage de fossé, système de drainage, travaux agricoles, nivellement, système d'irrigation, installation de poteaux, etc. Également, toute activité avec des véhicules motorisés circulant sur l'emprise de la servitude nécessite une autorisation.

Texte par Chantal Lanoix

Comité des pipelines



Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Québec)
J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158
Télécopieur : 819-849-0707
Cellulaire : 819-578-2822
courriel : scalabrinipierre@hotmail.com



AIDE AU FONCTIONNEMENT POUR LES INSTITUTIONS MUSÉALES



Gouvernement du Québec

Cabinet du ministre de la Culture et des Communications

et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

Ministre responsable de la région de l'Estrie

Député de Sherbrooke

Le ministre Luc Fortin annonce des investissements supplémentaires pour les institutions muséales de la région de l'Estrie

Québec, le 8 août 2016. – Le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Luc Fortin, annonce l'attribution d'une aide financière totalisant 3,2 M\$ d'ici 2019 pour six institutions muséales de la région de l'Estrie. Il s'agit, à terme, d'un investissement supplémentaire de 45 222 \$.

Quatre des institutions muséales soutenues dans la région de l'Estrie voient ainsi le montant de leur aide financière augmenter pour les trois prochaines années. Il s'agit de la Société d'histoire de Sherbrooke (309 855 \$), du Musée Beaulne (381 998 \$), du Musée des beaux-arts de Sherbrooke (626 017 \$) et du Musée Colby-Curtis (432 689 \$).

« Les institutions muséales de la région de l'Estrie sont dynamiques, performantes et structurantes. Elles offrent des collections et des thématiques diversifiées qui font le lien entre l'histoire régionale et celle du monde. Ces investissements supplémentaires contribueront à leur développement, mais également à l'amélioration de l'offre culturelle et touristique de la région », a fait savoir le ministre Fortin.

« Je suis heureux de cette annonce dont profite le Musée Colby-Curtis, qui est un réel point de repère pour la collectivité de Stanstead. Cette institution abrite en effet une riche collection d'artefacts et d'archives rendant compte de l'histoire de la région. Ce lieu voué au savoir et à la transmission des connaissances renforce le sentiment d'appartenance au sein de la population », a indiqué le député d'Orford, M. Pierre Reid.



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE

Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique

www.iert.ca

Jean-François Thérberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 • Téléc. 819 835-5768 • iert@axion.ca
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0



« L'augmentation de l'aide financière qui est accordée au Musée Beaulne, situé dans ma circonscription, aidera à maintenir cette importante institution dans son rôle de moteur économique, de point d'attraction touristique et de source de dynamisme pour le milieu. En plus d'être un symbole d'identité, le musée est une porte grande ouverte à tous les publics sur l'histoire de la région » a souligné le député de Saint-François, M. Guy Hardy.

Investissements de 17 M\$ dans le réseau muséal

Pour l'année en cours, les investissements pour les institutions muséales de toutes les régions du Québec atteignent près de 17 M\$. Ce sont 92 institutions muséales qui recevront une aide financière dans le contexte du programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales. Parmi celles-ci, six nouvelles institutions sont dorénavant soutenues grâce à ce programme.

La mise à jour du programme d'aide au fonctionnement a été amorcée en 2015-2016 afin d'en ajuster et d'en préciser les paramètres, et dans un souci d'harmoniser et de renforcer l'intervention du Ministère en matière de muséologie.

– 30 –

Sources :

Karl Filion, Attaché de presse, Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française: 418 380-2310

Nathalie Lecours, Responsable du bureau de com et d'Orford: 819 847-3911

Pierre Grégoire, Attaché politique, Bureau du député de Saint-François: 819 565-3667

Information :

Anne-Sophie Lacroix, Responsable des relations avec les médias, Ministère de la Culture et des Communications: 418 380-2363, poste 7239

ENSEMBLE
on fait avancer le Québec

**ACCOMMODATION
S. Grégoire**

Nettoyeur-Valideuse-Glace-Vidéo-Charcuterie-Photocopie

Aussi disponible:



1324, ch. Favreau
Sainte-Edwidge, Qué
J0B 2R0

Comptoir postal

France et Sylvain, propriétaires
Tél: 819.849.3083 / Fax 819.849.4360



Tél./ Téléc. : 819 849-2000

Gary Caldwell
Président

Caldwell Bio Fermentation Canada Inc.
579, chemin de la Rivière, Ste-Edwidge
(Québec) Canada J0B 2R0



Milieu paisible, communauté vivante

NOUVEAU RÉGLEMENT POUR SYSTÈME D'ALARME

Le 6 juin dernier, le conseil municipal de Sainte-Edwidge de Clifton a adopté un nouveau règlement afin de remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de fausses alarmes sur le territoire. Le règlement porte le **numéro 365-16**.

Un permis doit être délivré afin d'installer ou de modifier un système d'alarme, la demande doit être faite par écrit. Il en coûtera 30 \$. Afin que le permis soit délivré le système d'alarme, doit être muni d'une cloche ou de tout autre signal sonore propre à donner l'alerte à l'extérieur des lieux protégés, ce système d'alarme doit être conçu de façon à ne pas émettre le signal sonore durant plus de vingt (20) minutes consécutives.

Le présent règlement comporte 19 articles, mais il faut savoir que quiconque fait usage d'un système d'alarme le jour de l'entrée en vigueur du présent règlement doit, dans les soixante (60) jours de l'entrée en vigueur, en donner avis à la municipalité.

Si votre système d'alarmes fait défaut, la municipalité est autorisée à réclamer de tout utilisateur d'un système d'alarme des frais engagés par celle-ci en cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnements d'un système d'alarme, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un immeuble conformément à l'article 12.

Évidemment, si quelqu'un contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement, il est passible d'amende:

- Pour une première infraction, une amende de cent dollars (100 \$)
- En cas de récidive, une amende de cent cinquante dollars (150 \$)



Pour avoir une copie du règlement vous pouvez vous adresser à la municipalité, ou bien aller sur le site de la municipalité dans la zone municipalité, ensuite dans procès-verbaux /2016 /juin 2016 et finalement la page 1457, le règlement y est en entier.



CONTRÔLE DE LA VITESSE

Vous aurez sans doute remarqué devant l'hôtel de ville se trouve un panneau d'affichage numérique pour indiquer la vitesse, il est en fonction depuis le 16 août. Cela nous permettra de faire un meilleur suivi du trafic qui circule dans la municipalité et de travailler avec la Sûreté du Québec pour améliorer la sécurité de nos citoyens.



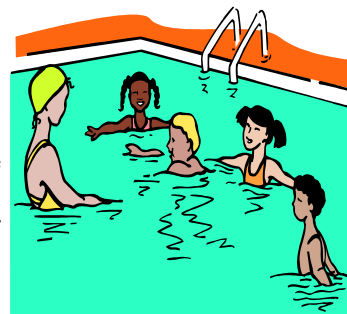
INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Veillez prendre note que M. Sylvain Martineau inspecteur en bâtiment et environnement, a quitté ses fonctions pour nous le 9 août dernier, donc pour un certain temps nous aurons un inspecteur par intérim qui sera présent une demi-journée par semaine. Nous vous recommandons d'appeler à la municipalité avant de vous déplacer au 819-849-7740.

ENTENTE PLATEAUX SPORTIFS

L'entente avec Acti-Sport est encore en vigueur. Elle permet aux citoyens de LA MUNICIPALITÉ d'utiliser gratuitement les plateaux sportifs de l'École La Frontalière à l'intérieur des activités déjà prévues à l'horaire d'Acti-sports soit :



- o tous les jours où la piscine et la salle de musculation seront ouvertes au public ;
- o le jeudi soir pour le badminton .



Monsieur Guy Hardy

Député de Saint-François

Président de séance

Membre du Bureau de l'Assemblée nationale

220, 12^e Avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2W3

Tél. : 819-565-3667 Téléc. : 819-565-8779 | Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca





NOTRE SENTIER PÉDESTRE

Le tracé définitif du Sentier pédestre a été fait par la MRC et de nouveaux panneaux ont été installés par la municipalité afin de faciliter l'accès à celui-ci. Par contre, il ne sera possible d'en faire le tour qu'à partir de l'an prochain, les travaux de finalisation étant encore en cours. Mais la boucle est complète et le parcours définitif est d'une longueur de 2.1 km.



La réalisation du sentier pédestre a été possible grâce à une participation financière de l'ordre de 12 145\$ du Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec via la «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier—Volet II» et de tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation et à la construction des éléments formant ce magnifique sentier pédestre.

La municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton est fière de rendre accessible ses espaces verts à la population et tient à souligner l'initiative des conseillers responsables du projet «Sentier Pédestre», Mme Lise Côté et M. Christian Lanctôt, et remercier également les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps et prêté les outils nécessaires à la réalisation du sentier.





Resto le Vis la Joie

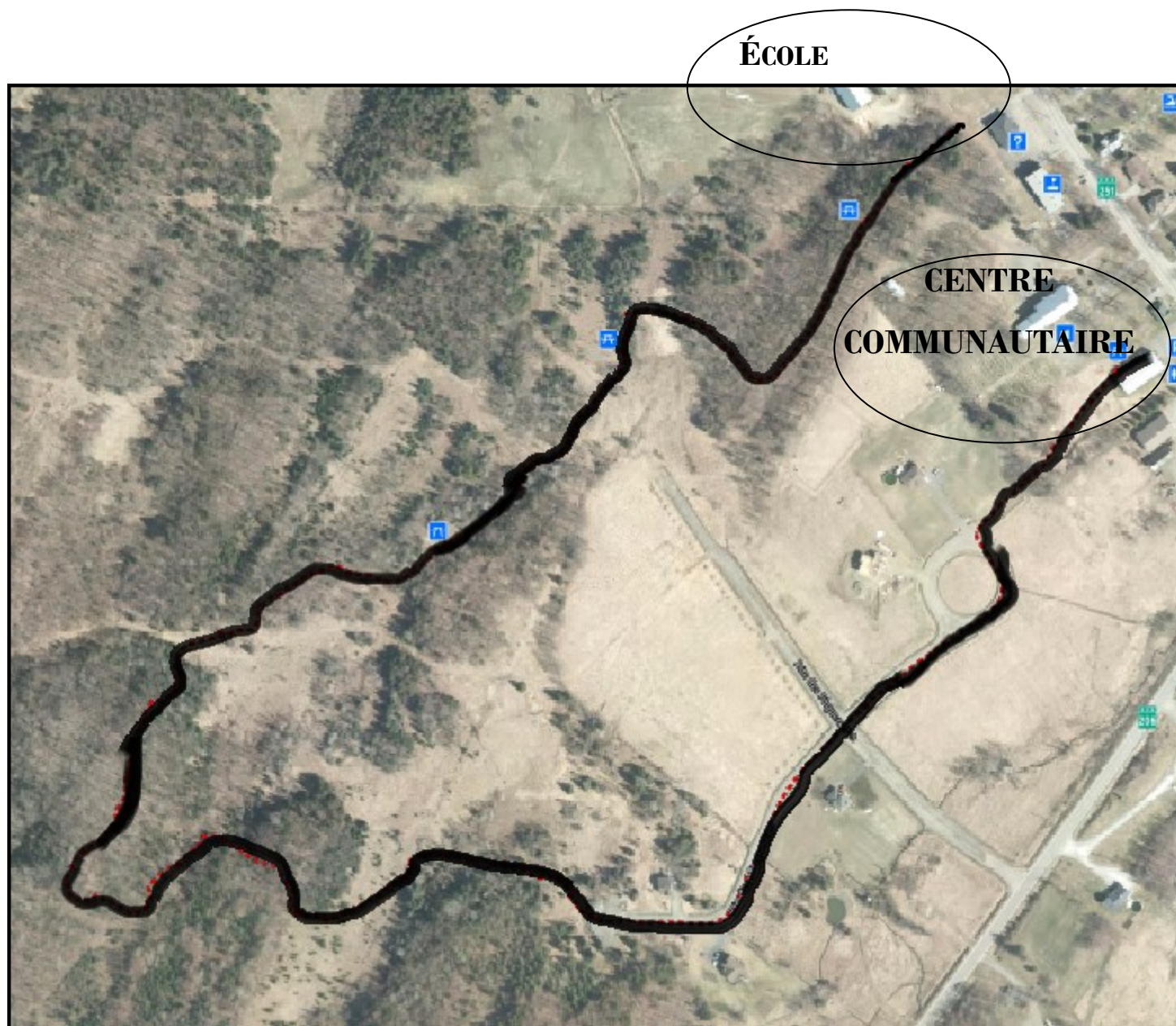
Hrs. D'Ouvertures	
Lun. et Mar.	FERMÉ
Mer. & Jeu.	6hrs à 14hrs
Vend.	6hrs à 14hrs
	16h30 à 20hrs
Sam.	7hrs à 20hrs
Dim.	8hrs à 20hrs



1774 ch. Tremblay
St-Edwidge, Qc.
JOB-2R0

819.849.0505

Cuisine Familiale
Serge Rodrigue.prop.



**Énergie et Ressources
naturelles**

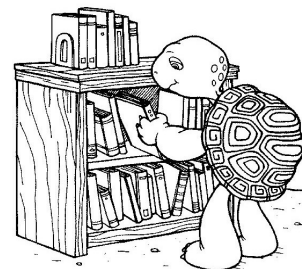
Québec





ENTENTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Veuillez prendre note que nous avons toujours une entente avec la Bibliothèque de Coaticook, votre abonnement est remboursé à 100 % par la municipalité avec preuve de celle-ci.



FINISSANT DU SECONDAIRES

Vous êtes finissant(e)s du secondaire cette année? Inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses-reconnaissance qui seront décernées pour la cinquième année. La politique familiale de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton prévoit offrir une bourse-reconnaissance d'un minimum de 150 \$ aux élèves ayant complété leur études secondaires, dont 50 \$ provient de la Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie. Vous n'avez qu'à présenter votre relevé de notes. Les finissants 2016 de l'école secondaire La Frontalière ET du Collège Rivier n'ont pas à s'inscrire, les écoles vont nous fournir les coordonnées des finissants de Sainte-Edwidge. Vous pouvez acheminer votre demande au bureau municipal : 1439, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton, QC, J0B 2R0 ou par Télécopieur : 819 849-4212 ou courriel: info@ste-edwidge.ca

NOUVEAU-NÉS

La cigogne passera ou est passée chez vous en 2016 ? N'oubliez pas d'inscrire votre nouveau-né auprès du bureau municipal en y déposant son certificat de naissance, afin de recevoir votre chèque de 100 \$ ainsi que l'arbre remis aux parents de pouspons.



DÉFIBRILLATEUR

La municipalité a un défibrillateur cardiaque qui est disponible en tout temps à l'Accommodation S. Grégoire. Les personnes intéressées à l'avoir pour un événement spécial doivent contacter monsieur Réjean Fauteux à la municipalité au 819-849-7740.





RAMONEURS CERTIFIÉS

Voici une liste de ramoneurs certifiés par la Régie du bâtiment les plus près:

- ⇒ Le petit ramoneur 2008 Inc (Sherbrooke) 819-823-7307
- ⇒ Meunier Poêles et Foyers (Sherbrooke) 819-791-5565
- ⇒ Poêles et Foyers Expert de l'Estrie Inc (Sherbrooke) 819-566-1282
- ⇒ Ramonage Expert A1 inc. (Granby) 450-375-2994
- ⇒ Roy Cheminée Services inc (Granby) 450-378-0665



Vous trouverez la liste complète du Québec à l'adresse suivante: [http://www.poelesfoyers.ca/liste des ramoneurs](http://www.poelesfoyers.ca/liste_des_ramoneurs)

Tous les membres RAMONEURS-APC détiennent les licences requises de la RQB qui leur permettent de faire **DES RÉPARATIONS SUR LA CHEMINÉE EN FAISANT UN RAMONAGE COMPLET** (licence 4,2)

ENTENTE PORTANT SUR L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS ET DE LA CULTURE DE LA VILLE DE COATICOOK

L'Entente portant sur l'utilisation des équipements de Loisirs et de la Culture de la Ville de Coaticook a de nouveau été renouvelée, en voici un résumé, que vous pouvez également retrouver sur le site Internet de la municipalité.

L'entente a pour objet de donner l'accès aux jeunes adultes des municipalités aux équipements de loisirs et de culture de la Ville aux mêmes conditions afin que les résidents des municipalités soient sur le même pied que les résidents de la Ville.

La présente entente porte, de façon limitative, sur l'utilisation des équipements suivants :L'aréna Gérard-Couillard, Le stade de baseball Julien-Morin, Le Château Arthur-Osmore-Norton, La Vieille poste (à l'exception de la Bibliothèque), L'Église Sisco, Le parc de la Gorge de Coaticook, Le parc Baldwin, Le complexe récréotouristique du lac Lyster, Le parc municipal (à l'exception de l'OTJ).

Modalités d'application de l'entente

Les jeunes et les adultes des municipalités seront considérés de la même façon que les jeunes et les adultes de la Ville en ce qui concerne les frais d'inscription et les conditions de participation, en tenant compte, bien sûr, de la capacité d'accueil des équipements. Pour les activités qui requièrent des inscriptions, celles-ci se feront par les différentes associations, qui verront à communiquer cette information via le journal local. La preuve d'identité des participants peut être requise.



DEMEURER EN CONTACT EN CAS D'URGENCE



Être en mesure de communiquer avec votre famille, vos amis et les intervenants d'urgence est essentiel. Cependant, gardez à l'esprit que les dispositifs de communication ordinaires peuvent ne pas fonctionner correctement pendant une urgence.



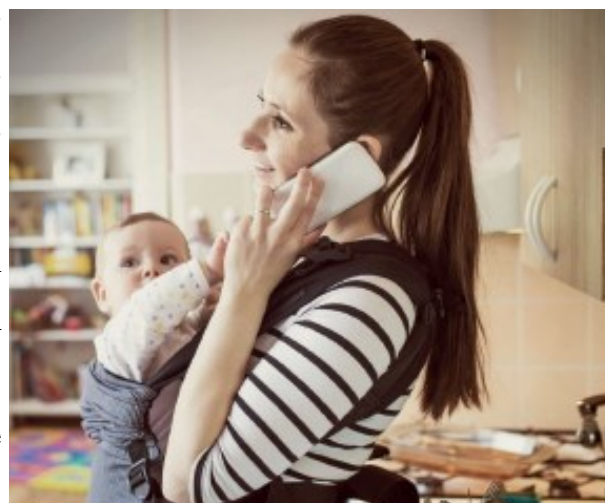
⇒ Faites une liste exhaustive de numéros et contacts en cas d'urgence pour pouvoir joindre des proches et des intervenants d'urgence. Lors d'urgences ou de sinistres, ce n'est pas vraiment le temps de fouiller dans les annuaires pour trouver les contacts et coordonnées. Partagez cette liste avec vos proches et assurez-vous d'inclure tous les numéros pour que l'on puisse vous joindre où que vous soyez. N'oubliez pas qu'en cas d'urgence ou de sinistre majeur, vous ne serez pas nécessairement à la maison.

⇒ Si possible, utilisez les canaux non vocaux, comme les messages textes, les courriels ou les médias sociaux, car ils utilisent moins de largeur de bande que les communications vocales et peuvent fonctionner même lorsque le service téléphonique est interrompu ou surchargé.

⇒ Si vous devez utiliser un téléphone, soyez bref et ne donnez que l'information essentielle. De courts appels téléphoniques aident à prolonger la durée de vie de la batterie de votre téléphone cellulaire.

⇒ Placez des piles de rechange ou un chargeur d'appareil mobile dans la trousse d'urgence. Songez à acheter un chargeur à énergie solaire, à manivelle, ou pour véhicule. Si vous n'avez pas de téléphone cellulaire, gardez une carte téléphonique prépayée dans votre trousse.

⇒ Si on vous donne l'ordre d'évacuer, et que vous pouvez transférer les appels téléphoniques reçus à la maison, faites-les transférer à votre téléphone cellulaire.



SA CAISSE AU BOUT DU FIL LE WEEK-END POUR STÉPHANIE

Bédard MAMAN OCCUPÉE

VOTRE CAISSE, ACCESSIBLE 7 JOURS SUR 7!

Prenez rendez-vous, obtenez de l'information et effectuez vos transactions par téléphone avec l'aide de l'un de nos conseillers:

- De 6h à 22h en semaine
- De 8h 30 à 16h la fin de semaine

Composez le 819 849-9822

Desjardins
Caisse des Vierges-Scorables de l'Estrie



- ⇒ Si vous n'avez pas de dispositif mains libres, arrêtez votre véhicule sur l'accotement avant d'envoyer un message texte, de faire un appel ou d'utiliser votre appareil. *C'est la loi !*
- ⇒ Essayez de maintenir à jour les données enregistrées sur votre téléphone, votre compte courriel et d'autres canaux.
- ⇒ Remarque : les téléphones sans fil dépendent de l'électricité et ne fonctionnent pas pendant une panne de courant. Si vous disposez d'une ligne terrestre, gardez au moins un téléphone à fil dans la maison.

Conseils supplémentaires pour téléphones intelligents

- ⇒ Enregistrez les lieux de rencontre sécuritaires convenus sur l'application de cartographie de votre téléphone.
- ⇒ Pour que votre pile fonctionne plus longtemps, réduisez la luminosité de l'écran et fermez les applications que vous n'utilisez pas.
- ⇒ Afin de diminuer la congestion du réseau immédiatement après une urgence, évitez d'utiliser votre appareil mobile pour diffuser des vidéos, télécharger des animations ou jouer à des jeux vidéos.

Inscrivez-vous au service dépôt direct et aux services bancaires en ligne de votre institution financière, afin que vous puissiez accéder à vos fonds et effectuer des paiements électroniques indépendamment de l'endroit où vous vous trouvez.



**Service
d'entretien E.A. enr.**

**Vente et entretien d'extincteurs
UNITÉ MOBILE**

200, rue Bourgeois Tél.: 819-849-6978
Coaticook, Qc J1A 1B4 Cell.: 819-571-0258

RABAIS ÉTUDIANTS

Vous cherchez à vous meubler à bas prix?

**NOUS
PAYONS
LES TAXES**
sur les
MEUBLES

Grand choix de meubles
pour tous les styles et les budgets

Rabais applicable sur présentation
de la carte étudiante



**RESSOURCERIE
DES FRONTIÈRES**

Coaticook : 177, rue Cutting
Magog : 494, rue Principale Ouest
www.ressourcieriedesfrontieres.com

Tel : 819 804-1018
Sans frais : 1 855 804-1018



NOTRE CROQUE-LIVRES

Bonjour à vous population de Ste-Edwidge

Le 10 août dernier a eu lieu le lancement de notre Croque-livres. L'activité fut une réussite et semble avoir été fort appréciée. Notre Croque-livres sera installé dans l'entrée du bureau municipal jusqu'à nouvel ordre. Vous êtes donc invité à vous y rendre pour venir choisir des livres ou encore pour y en déposer.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont impliqués de loin comme de proche à la réalisation de cette activité sans vous le projet n'aurait pas pu se concrétiser. Je tiens à faire une mention spéciale aux enfants du SAE qui ont préparé de bons muffins pour la collation, merci à vous!



Émilie Groleau, Conseillère

Voici quelques photos qui ont été prises lors de l'événement





ALARMES INCENDIE NON FONDÉES



Le Ministère de la Sécurité publique a fait paraître un dépliant d'information très intéressant concernant les alarmes incendie non fondées. Il est de mise de partager l'information à la population, car souvent les services incendie de la région sont appelés pour des alarmes non fondées.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une alarme incendie non fondée? C'est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

Trop d'alarmes incendie non fondées au Québec et dans la MRC de Coaticook

25% des appels totaux survenus en 2015 sur le territoire de la MRC de Coaticook répondus par les services incendie étaient en lien avec des systèmes d'alarme incendie en fonction. 25% de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses. Plus de 20% de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (fumée de cuisson, vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière). Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

Propriétaires

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée, de vapeur d'eau, poussière comme la cuisine, une pièce avec un foyer, la salle de bain ou un atelier;
- Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien;
- Il est déconseillé de la faire activer dans les bâtiments destinés à héberger des personnes dont la capacité d'évacuation est limitée, par exemple les résidences privées pour aînés.



Utilisation du système d'alarme incendie

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur;
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure;
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur le clavier de commande du système ou près de celui-ci;
- Assurez-vous que votre centre de télésurveillance possède les numéros de téléphone d'au moins deux personnes ressources à rejoindre en cas d'alarme;
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.

Entretien du système

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans;
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement;
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur;
- N'ouvrez pas le boîtier;
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système;
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.



Entrepreneurs en construction ou en rénovation

Conseils lors des travaux dans les bâtiments résidentiels

- Informez-vous auprès du propriétaire sur la manière de désactiver et de réactiver le système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance;
- Demandez au propriétaire, avant de commencer les travaux, d'aviser son centre de télésurveillance au début et à la fin des travaux;



- Localisez les fils du système d'alarme, les détecteurs de fumée et de chaleur ainsi que les gicleurs afin de ne pas les endommager;
- Recouvrez chaque détecteur de fumée d'un couvercle rigide et étanche;
- Passez délicatement l'aspirateur sur les couvercles rigides avant de les enlever ainsi que sur les détecteurs à la fin de chaque journée de travail et à la fin des travaux;
- Aérez la pièce pendant les travaux;

Plus de 7% des alarmes incendie non fondées sont occasionnées par des travaux de construction ou de rénovation.

Précaution

- Agissez avec précaution lorsque vous utilisez des outils qui provoquent de la fumée, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur à proximité des détecteurs de fumée, comme un pistolet chauffant, une torche à l'acétylène ou une sableuse;
- Soyez consciencieux quand vous percez un mur, un plafond ou un plancher, car vous pourriez abîmer un fil du système d'alarme.

90 secondes pour réagir!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. **Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.**

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.



Réaction : 90 secondes pour éviter une alarme!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de 90 secondes aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- Monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- Entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.
- Coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;
- Être passible d'une amende dans certaines municipalités;

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de ministère de la Sécurité publique : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca> ou communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau

Coordonnateur en sécurité incendie



9065-5655 Québec Inc.
IMPRESSIONS GB
R.B.Q. : 8359-8434-01

IMPRIMERIE • LETTRAGE • ENSEIGNE
SÉRIGRAPHIE • BRODERIE • GRAND FORMAT
OBJETS PROMOTIONNELS • CONCEPTION GRAPHIQUE

Tél : 819 849-7475
527, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B9
www.impressionsgb.com

 **CENTRE FUNÉRAIRE
COOPÉRATIF RÉGION
DE COATICOOK**

Toujours Présents...

Michel Belzil Directeur général	Mary Brus Directrice adjointe	Éliette Dubé Conseillère aux familles
---	---	---

284, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B7
Tél. : 819 849-6688 • info@salonfunerairecoaticook.com



CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-EDWIDGE

L'été tire déjà à sa fin. J'espère que chacun et chacune de vous a passé un excellent temps de vacances. C'est bientôt la rentrée scolaire de nos jeunes et, naturellement, toutes nos activités vont reprendre bientôt. Pour nous, Fermières, s'annonce la journée d'automne, le 22 août, avec la remise des activités de l'année.



Dîner au Restaurant

Cet été, nous avons vécu une rencontre au restaurant suivie de beaucoup de plaisir au Glo Golf de Coaticook. Nous reprendrons nos activités le 8 septembre au local habituel. Vous êtes toutes les bienvenues.



Jeanne d'Arc et Rachelle attendent pour lancer leur balle



Roger et Louise s'amuse.

Information:

Rita Masson, [819-849-3554](tel:819-849-3554)



LES FÊTES PATRIMONIALES DE L'ACADIE

Dans le cadre des Fêtes patrimoniales de L'Acadie qui ont eu lieu les 6 et 7 août dernier, les organisateurs et responsables Robert Bourgeois et Christian Poupart avaient choisi « Les croix de chemin » comme thème des festivités. Une petite équipe de collaborateurs du site des croix de chemin avait sélectionné 42 croix et 12 calvaires parmi les 3000 publiés. Celles qui ont été choisies l'ont été selon les critères respectifs des juges. Des dossiers avec photos de chacune de ces croix ont été envoyés à des juges choisis pour leur intérêt ou encore pour leur implication au niveau patrimonial. Chacun devait noter chaque croix sur une échelle de 1 à 10.



La croix de St-Alexandre

Pour les croix de chemins,

les gagnants sont :

1^{er} : La croix de Lac-Etchemin

2^e : La croix de St-Liboire

Choix du public : La croix de St-Alexandre



Croix de chemin Lac-Etchemin



La croix de chemin de St-Liboire

Pisciculture des
www.arpents-verts.com

Truites pour ensemencement
Trout for restocking

346, ch. Bessette
Ste-Edwidge, Qc J0B 2R0
Tél. : (819) 849-3026



Le Calvaire de St-Césaire

Pour les calvaires,

les gagnants sont :

1^{er} : Le calvaire de St-Pamphile

Choix du public : Le calvaire de
St-Césaire



Le Calvaire de St-Pamphile



Croix de chemin de Ste-Edwidge

Ces photos ont été exposées au presbytère de L'Acadie lors des festivités. Le public a également été invité à choisir la croix qui les interpellaient le plus. Le but était bien sûr de dévoiler les croix ayant les plus hautes notes, mais aussi de faire connaître cet aspect de notre patrimoine.

«Ce fût une journée très enrichissante et diversifiée. Comme il est écrit plus bas, même si la croix de Ste-Edwidge n'a pas été gagnante, le fait d'être sur la liste des 42 croix choisie sur 3000 publiées est une victoire en soi.»

Nicole Pinsonneault

Texte inspiré par les écrits de Monique Bellemare
publié le 13 juin 2016



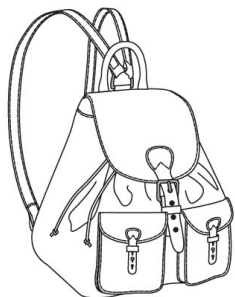
ÉQUIPE D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

Notre **messe à la croix en juillet** fut un franc succès. Par beau temps, de nombreuses personnes (plus de soixante-dix) ont pu apprécier l'animation vivante et l'homélie intéressante de notre diacre Gérard Leblanc qui a par la même occasion baptisé Bryanna Roy Saintyl, fille de Mélanie Roy et Ricardo Sainty et petite-fille de Robert et Ginette Roy. Bienvenue à Bryanna dans la famille des croyants et félicitations aux parents et grands-parents!



Activités à venir

À la date de tombée du Survol, l'équipe n'avait pas encore eu sa réunion de la fin-août. Nous pouvons quand même **confirmer certaines dates d'activités à venir** et vous recommandons de **surveiller le Semainier pour les autres.**



Messe spéciale de la Rentrée, le 11 septembre.

On invite les écoliers à apporter leur sac d'école à l'église et la paroisse leur remettra un petit cadeau souvenir.

Souper paroissial

Cette merveilleuse activité inter-générationnelle, qui combine fraternité, partage, en même temps qu'elle sert à recueillir des fonds pour les activités reliées à la paroisse aura lieu **le 2 octobre**. Encore une fois, nous comptons sur votre présence et votre participation en dons ou services pour ce repas communautaire. Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.



Action de grâces

Sera soulignée le 9 octobre. Voyez voir les détails dans le semainier.



Fête des chasseurs : le 23 octobre

Comme chaque année, dans une église bien décorée de trophées de chasse, la messe sera suivie d'un goûter qui vous donnera l'occasion de vous rencontrer et d'échanger des histoires de chasse et pêche ou autres.



Fête en reconnaissance aux aînés, en novembre

Sera peut-être en même temps que la commémoration des défunts. Là aussi il y aura goûter après un bref récitaal de bonnes vieilles chansons qui suivra la messe. La date exacte sera annoncé ultérieurement.



Chorale pour Noël

Fin octobre-début novembre la chorale commence à préparer la messe de Noël et le récitaal d'airs de Noël qui précède. Invitation et bienvenue à tous ceux et celles qui aiment chanter. Surveillez le semainier pour les dates.

Rétrospective-photo préparée par Louise Marion

Voyez ces photos, toutes en lien avec diverses activités récentes reliées à l'église (Fêtes de la Rentrée, des baptisés, des chasseurs, de l'amour, 1^{ère} communion, Noël, Halloween, Souper paroissial, croix d u chemin rénovée, travail sur le plancher de la sacristie, etc.).

Pages suivante



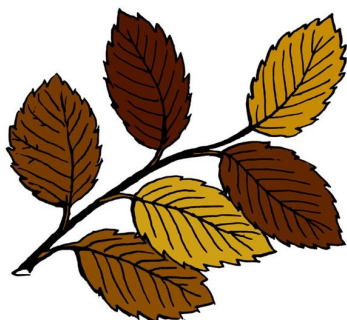
Animaux de compagnie - Nourriture - Produits - Accessoires
Service de toilettage et pension

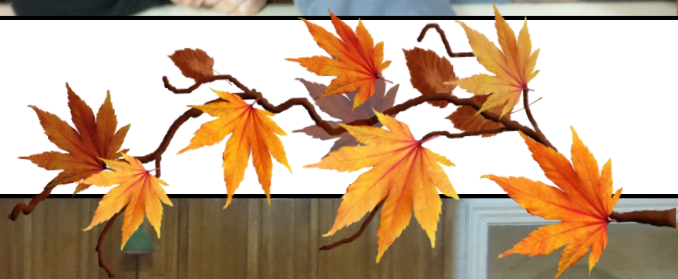
Tél. : 819 849-7913
Site web: www.chezchanel.com

Texte par Aurélie Caldwell



RÉTROSPECTIVE-PHOTOS: BÉNÉVOLAT ET PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

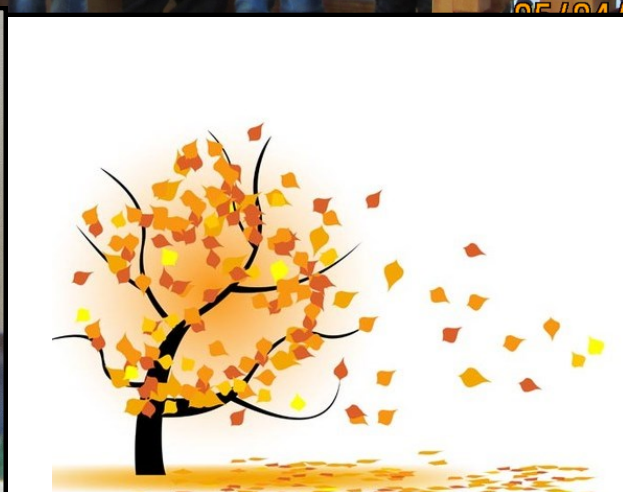






RÉTROSPECTIVE-PHOTOS: DE BELLES CÉLÉBRATIONS







DES NOUVELLES DE L'ACCOMMODATION



Gagnant Pool de Loto :

Juin : Jean-Maurice Mongeau et Rita Masson.

Juillet : Chantal Hamel, Otmar Stirnimann, Rita Masson,
Jacques Ménard et Roger Désorcy.

Aout : Rachelle Lessard et Raymond Scalabrini.

Les pommes et les carottes arrivent bientôt...



Commencer à penser à l'hiver !!! Allume-feux

Horaires pour votre Bureau de Poste

Lundi au Vendredi : 9.00am à 13.00 pm

Vous devez ramasser votre malle à toutes les semaines dans votre case postale!!



France et Sylvain



Le Gala Country s'en vient

Bon retour à l'école



**Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie**

Membre de l'Union des consommateurs

MISE EN GARDE DE L'ACEF: SOLLICITATION PAR UN FAUX AGENT DE LA RÉGIE DU BÂTI- MENT

Sherbrooke, 17 août 2016- Un homme se faisant passer pour un agent de la Régie du bâtiment sollicite des résidents de Sherbrooke. L'association coopérative d'économie familiale (ACEF) tient à mettre les gens en garde. Elle soupçonne de la vente itinérante déguisée de thermopompe ou de service de décontamination.

« Une dame nous a appelés pour nous signaler la situation », explique Sylvie Bonin, la coordonnatrice de l'ACEF. L'homme s'est présenté au téléphone comme un agent de la Régie du bâtiment du Québec. Il lui a proposé d'inspecter son entretoit pour des problèmes de moisissure, prétendant que des gens de sa rue avaient contacté la Régie pour ce problème. « Il utilise des stratagèmes pour mettre les gens en confiance, comme nommer le voisin chez qui il a prétendument rendez-vous le lendemain » explique Mme Bonin, et il est très insistant. Après vérification, le voisin est parti en vacances, et le numéro de téléphone donné par l'homme n'est pas en service.

L'ACEF rappelle que les agences gouvernementales ne communiquent jamais avec les citoyens par téléphone. Elle craint que ce soit un vendeur itinérant de service de décontamination ou d'échangeur thermique. « Malheureusement, ils vendent des produits et services souvent inadéquats à un prix abusif » met en garde Mme Bonin. Elle invite la population à faire affaire avec les commerçants de la région qui ont pignon sur rue. L'ACEF rappelle aux gens qui se seraient laissés prendre qu'ils peuvent annuler le contrat dans les 10 jours et ce, même si le service est déjà effectué ou si le produit est déjà installé.

- 30 -

Pour information :

Sylvie Bonin, Coordonnatrice de l'ACEF

819-563-8144

cell : 819-574-5198

Atelier T B_{enr}.

Soudure montage et réparation, acier, aluminium, etc.
Mécanique de tout genre, hydraulique, pneus
Réparation et pièces de remorque

1341 Ch. Favreau
Ste-Edwidge PQ
J0B 2R0

Ronald (Tom) Bergeron
Propriétaire
819-849-9888



Société Alzheimer ESTRIE



Le Colibri, se veut un lieu d'accueil non médicalisé pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Elle propose des rencontres stimulantes, des activités adaptées leur permettant de maintenir leurs capacités cognitives, sociales et physiques ceci dans un environnement sécuritaire.

Les groupes sont formés d'un maximum de 10 personnes pour trois intervenants.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

1. Enrichir le moment présent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer par la stimulation de leurs capacités, la préservation de leur estime de soi et de leur dignité.
2. Briser l'isolement des personnes atteintes en leur permettant d'avoir un lieu d'appartenance.
3. Offrir des moments de répit hebdomadaires aux personnes atteintes, améliorer leur qualité de vie, prévenir l'isolement.
4. Favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en prévenant l'épuisement du proche aidant.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

1. Le participant a reçu le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée (être en phase précoce/modérée)
2. Le participant vit sur le territoire de l'Estrie, à domicile ou en résidence privée n'offrant pas ou peu de stimulation.
3. Le participant se déplace seul ou avec l'aide d'un appareil de soutien, fait seul ses transferts, est en mesure d'utiliser seul les toilettes (être continent ou ne nécessite qu'un rappel).
4. Capacité et intérêt à participer à des activités (loisirs).
5. Pouvoir se rendre aux rencontres par ses propres moyens ou avec un proche.
6. Nécessite qu'un rappel pour la prise des médicaments (distribution seulement).



TARIFICATION :

La programmation du centre d'activités et de ressourcement s'échelonne sur toute l'année sauf lors des congés fériés pour lesquels vous serez avisés. Les frais de participation seront de 16 \$ par journée, incluant le repas. Vous recevrez une facture à tous les mois, payable sur réception.

HORAIRE :

Les activités se déroulent de 10 h à 15 h le mardi, mercredi ou jeudi. Les clients fréquentent le service à raison d'une journée par semaine. Les arrivées peuvent se faire dès 9 h 30 et les départs peuvent s'effectuer jusqu'à 15 h 30. Si possible, les participants sont regroupés par groupe selon leur profil. Une deuxième journée de fréquentation peut être ajoutée après l'étude du dossier et selon les places disponibles.

EXEMPLE D'UNE JOURNÉE TYPE :

- o 9 h 30 à 10 h : **Accueil** . Permet aux gens de discuter, Café-thé-biscuit santé
- o 10 h à 11 h : **Activité cognitive** . Activités d'observation, d'association, quiz, de réminiscence, etc.
- o 11 h : Salle de bain et transition
- o 11 h à 12 h : **Activité physique** . Gymnastique douce, activité d'adresse
- o 12 h : **Dîner** . Donner les médicaments et service du repas. Les clients mangent en compagnie du personnel.
- o 12h45 à 13h30 : Activité calme selon les besoins (lecture, relaxation, musique, dessin...)
- o 13 h 30 à 14 h 45 : **Activité de création ou activité ludique** . Projets divers
- o 14 h 45 à 15 h **Collation et résumé de la journée** . Collation santé et eau fruitée
- o 15 h à 15 h 30 : Retour à domicile . Habillage et départ de la clientèle

Consultez le prochain Le Bulletin, sur alzheimerestrie.com ou suivez-nous sur Facebook.

Pour information:

Myrja Lamarche, Coordonnatrice centre d'activités, Le Colibri - Société Alzheimer de l'Estrie

740, Galt Ouest, Bureau 113, Sherbrooke, Qc J1H 1Z3,

Tél. : 819 821-5127

alzheimerestrie.com, lecolibri@alzheimerestrie.com





ACTIVITÉ DÉCOUVERTE DE LA PO- POTE ROULANTE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

Coaticook, le 30 août 2016. – Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook présente une activité de découverte de sa popote roulante, le 22 septembre 2016, à 11h00, au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, au 116 rue Wellington, Coaticook. Cette activité d'adresse aux personnes de 50 ans et plus, demeurant dans la MRC de Coaticook.

Cette activité vise à faire découvrir la popote roulante du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook ainsi qu'à démystifier ce service. L'activité comprend un repas complet et varié, des repas de la popote roulante pour emporter, des kiosques d'information sur les services offerts aux aînés dans la MRC de Coaticook ainsi que de l'animation.

Les billets sont présentement en vente, au coût de 1\$ par billet, au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (23 rue Cutting, Coaticook) ainsi que sur réservation au 819-849-7011 (poste 201). Un transport collectif, dans les municipalités de la MRC de Coaticook, est mis à disposition des aînés, sur réservation, auprès de votre travailleur de milieu auprès des aînés, au 819-345-0877.

La mission du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook consiste à promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et susciter une réponse à des besoins du milieu.

-30-

Source : Patrick Lajeunesse, Travailleur de milieu auprès des aînés

Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

819-345-0877, itmav@cabmrcoaticook.org



ACTIVITÉ DÉCOUVERTE



La popote roulante



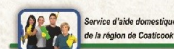
Le jeudi 22 septembre 2016 à 11h

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

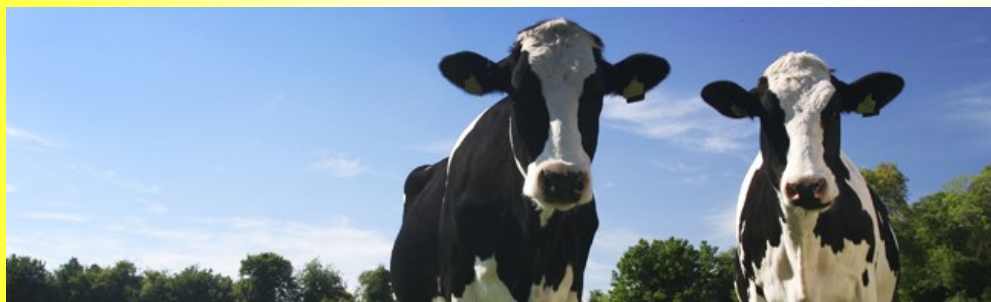
Offert aux personnes de 50 ans et plus, demeurant dans la MRC de Coaticook

1\$ par billet | En vente au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
au 23, rue Cutting et au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook ou sur réservation
au 819-849-7011 (poste 201)

- > Menu varié
- > Animation
- > Repas disponibles pour emporter
- > Kiosques d'information sur les services offerts aux aînés de la MRC de Coaticook



Transport disponible en réservant au **819-345-0877**



Laitier, bovin, volaille, porcin, ou autres, **La Coop a ce qu'il vous faut** parmi notre vaste inventaire de produits de qualité qui répondront à tous vos besoins en matière de production et d'alimentation animales.

Pour vos semences, fertilisants ou la protection de vos cultures, **La coop a ce qu'il vous faut!** Notre équipe d'experts pourra vous conseiller avec un suivi technique dans vos champs.



Avec notre secteur des grains, **La Coop a ce qu'il vous faut** pour vous offrir les meilleures conditions pour la mise en marché de vos récoltes. Notre centre régional de commande répondra à vos besoins.

Avec nos centres de rénovations UNIMAT, **La Coop a ce qu'il vous faut** pour vos projets de rénovation et de construction de même que toute la quincaillerie dont vous pouvez avoir besoin au quotidien. Nous pouvons aussi nous vanter d'avoir une foule de produits spécialisés dans le secteur agricole.



Que ce soit pour des services agricoles, résidentiels ou commerciaux, Sonic vous permet de diminuer vos coûts et vos tracas. Les conseils d'experts, des services d'entretien et d'urgence, la livraison automatique, la vente et le financement d'équipement font de Sonic un partenaire de choix!

La Coop des Cantons

96, rue Main Est, Coaticook - 819 849-9833

2, rue Principale, St-François-Xavier-de-Brompton - 819 845-4122

55, chemin Auckland, St-Isidore-de-Clifton - 819 658-3758

La Coop Compton

26, chemin Hatley, Compton - 819 835-5411